



République Française

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 27 OCTOBRE 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 21 octobre 2020, s'est réuni au siège de la CCPC - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Jean-Pierre CAUQUOZ, Mme Claire MEGARD; Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Gérard LACROIX (Suppléant)

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL *procuration*, Mme Valérie PERAY, M. Claude ANTONIELLO, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jean PALLUD, Mme Sonia EICHLER, M. Daniel BOUCHET *procuration*, M. Jérôme JONFAL

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 28 Absents : 0

Secrétaire de séance : M. Philippe CLERJON

Date d'affichage : 29 OCT. 2020

OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DU POLE SOCIO-EDUCATIF A CRUSEILLES MODIFICATION N° 3 DU LOT N° 3 DEMOLITION - GROS ŒUVRE

Envoyé en préfecture le 28/10/2020

Reçu en préfecture le 28/10/2020

Affiché le 29 OCT. 2020

ID : 074-247400112-20201027-D_2020_113-DE

2020-113 COMMANDE PUBLIQUE/ MARCHÉ DE TRAVAUX DU PÔLE SOCIO-ÉDUCATIF À CRUSEILLES MODIFICATION N°3 DU LOT N°3 DÉMOLITION - GROS ŒUVRE

MARCHÉ DE TRAVAUX DU PÔLE SOCIO-ÉDUCATIF À CRUSEILLES MODIFICATION N° 3 DU LOT N° 3 DÉMOLITION - GROS ŒUVRE

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°2019-79 du 21 mai 2019, le Conseil communautaire l'a autorisé à signer les marchés publics pour la création d'un C.L.A.E., la réhabilitation partielle et l'extension de l'école élémentaire et de la bibliothèque à CRUSEILLES. Cette opération est assurée en co-maîtrise d'ouvrage avec la Commune de CRUSEILLES pour un montant initial total de 2 895 387,02 € HT, soit 3 474 464,42 € TTC.

Il expose que des modifications du programme de travaux portant sur le lot n°3 « Démolition - gros œuvre », attribué à l'entreprise ALLEGRO, sont intervenues à la demande de la Communauté de Communes afin de remédier à des problèmes d'infiltration d'eau survenus récemment dans la bibliothèque et l'école élémentaire. De même, des travaux sont apparus nécessaires sur les fondations du bâtiment scolaire existant consécutivement à l'affouillement du sol. Ainsi, un revêtement béton est appliqué auxdites fondations.

Ces prestations nouvelles, induisant des plus-values, impliquent la passation d'une modification du marché public précité sous forme d'avenant. En l'occurrence, la modification représenterait une augmentation de 3 179,60 € HT (3 815,52 € TTC), soit une augmentation totale de + 1,97 % du montant initial du lot en tenant compte des avenants n°1 et 2. Le nouveau montant dudit lot s'élèverait à 785 404,42 € HT (942 485,30 € TTC).

Le projet d'avenant et ses annexes relatives au descriptif des travaux sont joints à la présente délibération.

Monsieur le Président explique qu'en application de la délibération du 21 mai 2019 susvisée, seul le Conseil peut l'habiliter à signer les modifications de marchés publics ayant une incidence financière en plus-value sur cette opération. Il invite donc l'Assemblée à examiner ce dossier.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer avec l'entreprise ALLEGRO la modification par avenant n°3 du lot n°3 « Démolition - gros œuvre » de l'opération de travaux du pôle socio-éducatif à CRUSEILLES pour un montant supplémentaire de 3 179,60 € HT

Acte certifié exécutoire le :
Le Président
Xavier BRAND





MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 3 AVENANT

A. Identifications des parties et du contrat

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES
268, Route du Suet
74350 CRUSEILLES
Téléphone : 04 50 08 16 16
@ : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Création d'un C.L.A.E., réhabilitation partielle et extension de l'école élémentaire et de la bibliothèque à Cruseilles
Lot n° 3 Démolition - Gros œuvre

Marché public passé selon une procédure adaptée ouverte (article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics)

Titulaire du marché public :

ALLEGRO S.A.S
11, chemin du Génie
Annecy-le-vieux
74940 ANNECY
@ : contact@allegro-btp.com
SIRET : 384 411 633 00025

Montant initial du marché public :
770 201,82 € HT, soit 924 242,18 € TTC

Modifications antérieures du marché public :

Nature de l'acte modifiant le marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	25/06/2020	773 221,82 € HT
Avenant	2	10/08/2020	782 224,82 € HT

B. Objet et conditions de la modification du marché public

Le présent document a donc pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public suite à des imprévus résultant de fouilles sur le chantier et d'infiltrations d'eau.

ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires ci-après :

- blocage en béton du pied de mur désafouillé du bâtiment existant,
- reconstitution du caniveau devant l'entrée de l'école depuis la cour,
- fourniture et pose d'une bavette aluminium pour protection d'étanchéité sur le seuil de la baie vitrée en demi-cercle côté cour.

Le détail technique et financier desdits travaux figure en annexe des présentes.

ARTICLE 2 :

Le montant des travaux supplémentaires à exécuter s'élève à **3 179,60 € HT, soit 3 815,52 € TTC.**

La présente modification cumulée aux modifications résultant des avenants n° 1 et 2 représente donc une augmentation de 1,97 % du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **785 404,42 € HT, soit 942 485,30 € TTC.**

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 4 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

Envoyé en préfecture le 28/10/2020

Reçu en préfecture le 28/10/2020

Affiché le



ID : 074-247400112-20201027-D_2020_113-DE

C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,
Signature et cachet

L'acheteur,
Le Président

Xavier BRAND

D. Notification de la modification de marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification au représentant du titulaire du marché public. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé de l'intéressé. En cas de remise en main propre contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification de marché public.

A

, le



11 Chemin du Génie
74940 ANNECY LE VIEUX
Tél : 04/50/67/42/65
email : contact@allegro-btp.com

Envoyé en préfecture le 28/10/2020
Reçu en préfecture le 28/10/2020
Affiché le 
ID : 074-247400112-20201027-D_2020_113-DE

COMMUNAUTE COMMUNES CRUSEILLES
268, route du Suet
74350 CRUSEILLES

DEVIS N° 20-278

ANNECY LE VIEUX, le 04/05/2020

Adresse chantier

125 rue des Prés Longs
74350 CRUSEILLES

Objet :Devis travaux supplémentaires

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	Blocage en béton du pied de mur désafouillé du bâtiment existant	Ml	20,000	70,00	1 400,00

Total H.T.	1 400,00
Total T.V.A. 20,00 %	280,00
Montant T.T.C. (Euros)	1 680,00

ALLIANZ POLICE N°57375725
28 rue de Bonnel, 69435 LYON CEDEX 3
Garantie RD - France Métropolitaine et DOM



11 Chemin du Génie
74940 ANNECY LE VIEUX
Tél : 04/50/67/42/65
email : contact@allegro-btp.com

Envoyé en préfecture le 28/10/2020
Reçu en préfecture le 28/10/2020
Affiché le 
ID : 074-247400112-20201027-D_2020_113-DE

COMMUNAUTE COMMUNES CRUSEILLES

268, route du Suet
74350 CRUSEILLES

DEVIS N° 20-303

ANNECY LE VIEUX, le 24/09/2020

Adresse chantier

125 rue des Prés Longs
74350 CRUSEILLES

Objet :Chantier CLAE CRUSEILLES - Devis travaux supplémentaires

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	Reconstitution du caniveau devant l'entrée de l'école depuis la cour	ML	6,000	175,00	1 050,00
	Fourniture et pose d'une bavette aluminium pour protection d'étanchéité sur le seuil de la baie vitrée en demi cercle coté cour	ML	12,800	57,00	729,60

Total H.T.	1 779,60
Total T.V.A. 20,00 %	355,92
Montant T.T.C. (Euros)	2 135,52

ALLIANZ POLICE N°57375725
28 rue de Bonnel, 69435 LYON CEDEX 3
Garantie RD - France Métropolitaine et DOM